

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rabat le 24 février 2021

6^{ème} Edition du Programme National d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus via le microcrédit



225

Dossiers
de candidature
reçus

163

Projets soutenu par la
Fondation CDG pour
l'édition 2020

2,5 MDH

Près de 2,5 MDH
d'aides financières
distribuées

Initié en 2014 par la Fondation CDG, en partenariat avec le Centre Mohammed VI de Soutien à la Microfinance Solidaire, la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit et le Fonds Jaïda, **le Programme National d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs)** via le Microcrédit a connu sa sixième édition avec la participation de **225 candidats** porteurs de micro-projets provenant de différentes régions du Maroc.

Le Programme National d'Appui aux Activités Génératrices de Revenus (AGRs) a pour objectif de contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale des jeunes par la promotion de l'auto-emploi et leur insertion et autonomie économique.

A cet effet, chaque année, un appel à candidature est lancé auprès des associations de microcrédit en vue d'identifier des projets en cours de création ou de création récente éligibles au soutien du Programme. L'Aide financière attribuée par la Fondation CDG leur permet de financer une partie ou la totalité de leur apport personnel, sans dépasser 50 % du coût du projet et à la limite du plafond du crédit attribué par les AMC. Les bénéficiaires suivent également une formation dispensée par le Centre Mohammed VI de soutien à la microfinance solidaire et d'un accompagnement ciblé par le Fonds JAIDA et la FNAM via les AMC dans l'objectif de garantir la viabilité et la pérennité de leurs micro-projets.

Après évaluation des dossiers par un jury, la Fondation CDG a accordé, pour cette édition 2020, des aides financières à **163 micro-projets** répondant aux critères du règlement de l'appel à projets lancé en juin 2020, totalisant ainsi près de **2,5 millions de dirhams**.

Au vu des conditions sanitaires actuelles engendrées par la pandémie du Covid19, aucune cérémonie n'a été organisée et les aides ont été remises à l'ensemble des bénéficiaires via des virements bancaires effectués directement sur leurs comptes.

Pour cette sixième édition, la formation a été assurée à distance en faveur de l'ensemble des lauréats et a porté sur différents modules notamment : la digitalisation, la budgétisation, la performance sociale et financière en situation de crise, la gestion de la dette, ainsi que les techniques de vente et le développement personnel...

Des trophées, des médailles et des certificats de mérite ont également été décernés aux responsables des Associations de Microcrédit participantes, à savoir : Attadamoune, ARDI, Attawfiq, Al Amana, Inmaa, BRJ et Ismailia.

À propos de la Fondation CDG

Levier de responsabilité sociale du Groupe CDG, la Fondation CDG, association reconnue d'utilité publique par décret n° 2.07.893 du 29 mai 2007, s'emploie, depuis sa création en 2004, à soutenir des actions de solidarité et de développement social et durable, des projets de valorisation du patrimoine culturel et historique national, des actions d'appui au sport, talents et vocations, ainsi qu'au soutien à la science et au savoir.

Par ses actions socialement structurantes, la Fondation CDG traduit sur le terrain les engagements de solidarité et de responsabilité sociale du Groupe CDG et partant, ses valeurs de synergie et de citoyenneté. Elle s'y prend à travers :

- Un mécénat de contribution en apportant un soutien financier aux actions relevant de ses domaines d'intervention ;
- Un mécénat de dons par l'octroi de contributions en nature au profit de ses populations cibles par l'intermédiaire d'associations locales ou régionales ;
- Un mécénat de compétences en mettant l'expertise du Groupe CDG au service du tissu associatif.

Contact Presse :

M. Sami SABER
sami.saber@prmediacom.com
+212 661 399 976